



SAINT-COULOMB

Liste des délibérations examinées en séance du Conseil Municipal du Lundi 15 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 15 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Coulomb, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel FREDOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de pouvoirs : **5**

Nombre de Conseillers présents : **18**

Quorum : **12**

Date de convocation : 09/06/2026

Membres présents : M. Jean-Michel FREDOU – M. Patrice VIVIEN – Mme Véronique WYART – M. Loïc SEVEGRAND – Mme Catherine TANIC – M. Jean-Yves LE BRIÉRO – M. Gérard BARREAU – Mme Servane CADIOU – M. Jean-Luc CAILLÉ – Mme Jocelyne LEGENDRE – Mme Gwénaëlle KROL – M. Laurent BUREL – M. Sébastien MERY – Mme Pauline TARDY – Mme Blandine BERKELMANS – M. Didier RIAULT – M. Armand JAMIER – M. Eric SCHMITT

Absent excusé : Mme Sophie COEURU (pouvoir à M. Patrice VIVIEN) - Mme Frédérique CALÈS (pouvoir à Mme Catherine TANIC) - M. Victor LAVOLÉ (pouvoir à Mme Véronique WYART) - M. Renaud de BOISSIEU (pouvoir à M. Eric SCHMITT) - Mme Annie GILLAIZEAU (pouvoir à M. Armand JAMIER).

Secrétaire de séance : M. Loïc SEVEGRAND

N° délibération	Objet	
2026-65	Prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et définition des modalités de concertation	Adoptée à l'unanimité
2026-66	Avis favorable à la création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles (ENS) sur le secteur de la Touesse	Adoptée à l'unanimité
2026-67	Dénomination d'un lotissement rue du Vieux Presbytère	Adoptée à l'unanimité
2026-68	Convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35	Adoptée à l'unanimité
2026-69	Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Adoptée à l'unanimité

2026-70	Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire	Adoptée à l'unanimité
2026-71	Modification du tableau des effectifs	Adoptée à l'unanimité
2026-72	Règlement Intérieur Enfance – Accueil des enfants non résidents et non scolarisés à SAINT-COULOMB	Adoptée à l'unanimité
2026-73	Règlement Intérieur du Conseil Municipal	19 pour 4 oppositions

SAINT-COULOMB, le 16 juin 2026

Le Maire,
Jean-Michel FREDOU

